



SASman

GUIDE DE PROCÉDURES · DÉSAMIANPAGE

Le SASman sur votre chantier

Rôle, procédures et règles de sécurité de la mise en place, du contrôle et du démontage des sas de décontamination. À l'usage des chefs de chantier, conducteurs de travaux et responsables sécurité.

Ce que contient ce guide

01. Qu'est-ce qu'un SASman ?	3
02. Le sas de décontamination	3
03. Rôles et responsabilités	4
04. Les 5 procédures clés	5
05. Règles de sécurité essentielles	6
06. Check-list du chef de chantier	7
07. En cas d'incident ou d'urgence	7

INTRODUCTION

Pourquoi un SASman ?

Sur un chantier de désamiantage, la zone traitée doit être totalement isolée de son environnement pour empêcher la dispersion des fibres. Cet isolement repose sur un confinement étanche et un ou plusieurs sas de décontamination.

Le **SASman** est l'opérateur spécialisé qui met en place, contrôle, entretient puis démonte ces installations. Faire appel à un SASman qualifié à la demande permet à l'entreprise de disposer d'un renfort immédiat, sans mobiliser ni former son propre personnel, tout en garantissant le respect des procédures de sécurité.

À retenir

Aucune opération de retrait ne doit démarrer tant que le confinement n'est pas monté, mis en dépression et contrôlé. Le SASman sécurise ces étapes en amont et pendant toute la durée du chantier.

Qu'est-ce qu'un SASman ?

Le SASman est un opérateur spécialisé dans les chantiers à risque amiante. Il assure la mise en place des confinements, des sas et des équipements de sécurité, ainsi que leur suivi et leur démontage. Ses missions principales :

- ▶ Monter les sas de décontamination (personnel et matériel) selon les procédures.
- ▶ Installer et régler les unités de mise en dépression et leur filtration.
- ▶ Contrôler l'étanchéité du confinement avant le démarrage des travaux.
- ▶ Surveiller les installations et intervenir en cas d'incident.
- ▶ Assurer le déconfinement, le nettoyage et la remise en état en fin de chantier.

Le sas de décontamination

Le sas est le **point de passage obligatoire** entre la zone confinée et l'extérieur. Il évite que des fibres soient transportées hors de la zone par les personnes ou le matériel.

Sas personnel

Généralement en 3 ou 5 compartiments : déshabillage « sale », douche, puis rhabillage « propre ». Le passage se fait toujours dans un sens de décontamination défini.

Sas matériel

Dédié à l'entrée et à la sortie des équipements et des déchets conditionnés, avec nettoyage à chaque franchissement.

Les éléments clés d'un confinement

- ▶ **Parois étanches** — bâches et joints assurant l'isolement de la zone.
- ▶ **Mise en dépression** — la zone est maintenue à une pression inférieure à l'extérieur.
- ▶ **Filtration absolue** — l'air extrait passe par des filtres THE (HEPA) avant rejet.
- ▶ **Renouvellement d'air** — un débit d'air suffisant est maintenu en permanence.

Rôles et responsabilités

Une répartition claire des responsabilités évite les malentendus et les arrêts de chantier. Voici le partage habituel entre le SASman et le chef de chantier.

Le SASman

- ▶ Monte et raccorde le sas.
- ▶ Installe et règle la dépression.
- ▶ Contrôle l'étanchéité.
- ▶ Assure la maintenance des installations.
- ▶ Réalise le déconfinement.

Le chef de chantier / responsable

- ▶ Communique le plan de retrait et les contraintes.
- ▶ Fournit les accès, l'eau et l'électricité.
- ▶ Coordonne les intervenants et le planning.
- ▶ Fait respecter les zones et les consignes.
- ▶ Valide le démarrage après contrôle.

Bonne pratique

Transmettez au SASman, dès la demande : adresse du chantier, dates, durée, nombre de sas, surface et volume de la zone, et le niveau d'urgence. Ces informations conditionnent le dimensionnement de l'installation.

Les 5 procédures clés

1 Installation du sas de décontamination

Montage complet de la structure conformément aux procédures de sécurité.

- ▶ Montage des compartiments (sas personnel et/ou matériel).
- ▶ Pose des bâches, fermetures étanches et joints.
- ▶ Raccordement des zones de déshabillage et de douche.
- ▶ Vérification de la conformité avant mise en service.

2 Mise en dépression

Maintien d'une dépression permanente par rapport à l'extérieur.

- ▶ Installation des extracteurs à filtre THE (HEPA).
- ▶ Mise en place des gaines et des rejets d'air.
- ▶ Contrôle des flux et du taux de renouvellement d'air.
- ▶ Vérification et enregistrement de la dépression.

3 Contrôle du confinement

Validation de l'étanchéité avant tout démarrage des travaux.

- ▶ Inspection visuelle des parois et des jonctions.
- ▶ Test de fumée et recherche de fuites si nécessaire.
- ▶ Vérification des sas, des accès et de la dépression.

4 Maintenance pendant le chantier

Surveillance des installations et interventions rapides.

- ▶ Surveillance de la dépression et des extracteurs.
- ▶ Réparation des bâches et jonctions endommagées.
- ▶ Remplacement des filtres et consommables.

5 Déconfinement

Démontage, nettoyage et remise en état en fin de chantier.

- ▶ Nettoyage final de la zone confinée.
- ▶ Démontage des sas et des bâches.
- ▶ Conditionnement des déchets selon la filière.
- ▶ Remise en état et libération de la zone.

Règles de sécurité essentielles

- ▶ **Accès restreint** — seule les personnes autorisées et équipées entrent en zone.
- ▶ **Sens de circulation** — le passage par le sas suit toujours le sens de décontamination.
- ▶ **Dépression continue** — jamais d'interruption de la ventilation pendant les travaux.
- ▶ **EPI adaptés** — combinaison, protection respiratoire et gants conformes au niveau de risque.
- ▶ **Douche obligatoire** — décontamination du personnel à chaque sortie.
- ▶ **Signalisation** — affichage « Danger amiante » et interdiction d'accès aux abords.
- ▶ **Gestion des déchets** — conditionnement étiqueté et évacuation par la filière habilitée.
- ▶ **Traçabilité** — enregistrement des contrôles (dépression, étanchéité, interventions).

Point de vigilance

Toute perte de dépression, déchirure de bâche ou défaut d'étanchéité impose l'arrêt des opérations et une intervention immédiate avant reprise. Ne jamais reprendre les travaux sans revalidation.

Check-list du chef de chantier

- Plan de retrait et procédures communiqués au SASman.
 - Accès, eau et alimentation électrique disponibles sur site.
 - Nombre de sas et dimensionnement validés selon le volume de la zone.
 - Sas monté et raccordé (déshabillage, douche, rhabillage).
 - Mise en dépression installée, réglée et enregistrée.
 - Étanchéité du confinement contrôlée et validée.
 - Signalisation et restriction d'accès en place.
 - Modalités de maintenance et d'astreinte convenues.
 - Filière d'évacuation des déchets identifiée.
-

En cas d'incident ou d'urgence

En cas de perte de dépression, de déchirure de bâche ou de tout doute sur l'étanchéité :

- ▶ Suspendre les opérations de retrait dans la zone concernée.
- ▶ Prévenir immédiatement le responsable et le SASman.
- ▶ Ne pas franchir le confinement en dehors du sas.
- ▶ Attendre la réparation et la revalidation avant toute reprise.

Intervention rapide

Un chantier démarre demain ou un incident survient ? SASman peut intervenir sous 24 h en Suisse romande, en urgence ou sur réservation.

SASman · Mise à disposition de SASman qualifiés en Suisse romande

☎ 0800 727 626 · ✉ contact@sasman.ch · sasman.ch

Document indicatif à vocation pédagogique. Il ne se substitue pas aux textes légaux et normatifs applicables (notamment directives SUVA, prescriptions fédérales et cantonales) ni au plan de retrait propre à chaque chantier. En cas de doute, référez-vous aux documents officiels et aux organismes compétents.